

LE GENEVOIS FRANÇAIS EN BREF



INFO N°
09
M A I
2023

& ACTUALITÉ
DÉCRYPTAGE THÉMATIQUE



HÉLÉMAN

Un covoiturage différent ?

**GENEVOIS
FRANÇAIS** Pôle
métropolitain

02 | **EN CLAIR**
HéLéman, comment
ça marche ?

05 | **EN BREF**
Toutes les actualités

08 | **AGENDA**
Les événements
à ne pas manquer

HÉLÉMAN, UN COVOITURAGE DIFFÉRENT ?

Avec le développement des mobilités nouvelles, le Pôle métropolitain du Genevois français s'est engagé dans une politique de covoiturage volontariste et diversifiée, en accord avec le fil rouge de la transition écologique qui guide le mandat en cours.

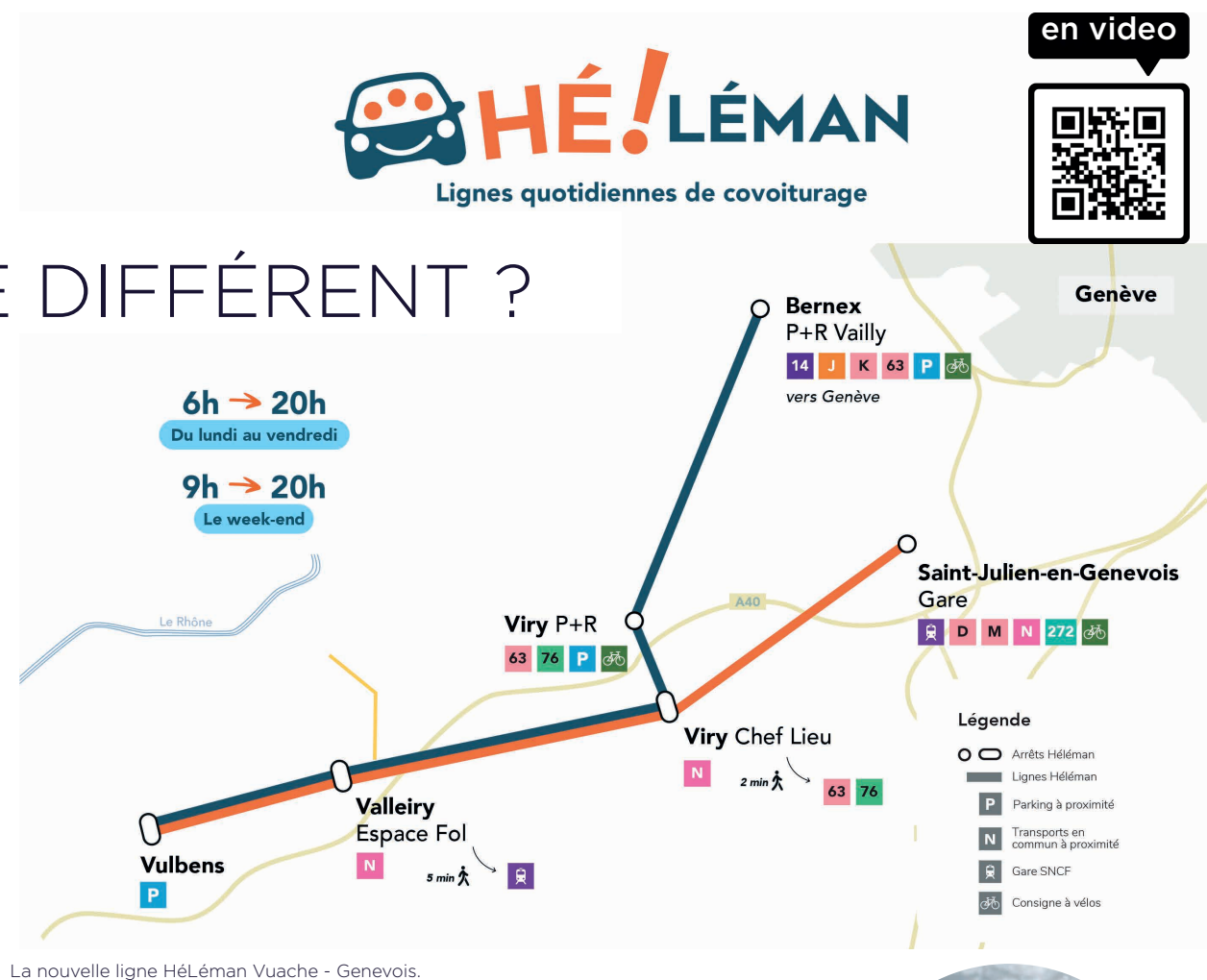
En plus des campagnes d'incitations financières versées aux covoitureurs, le Pôle métropolitain développe des infrastructures dédiées : les lignes de covoiturage HÉLÉMAN. Après l'ouverture de la ligne Marignier - La Roche-sur-Foron en 2021, le secteur Vuache Genevois accueille une nouvelle ligne qui reliera les communes de Vulbens, Valleiry, Viry, Bernex et Saint-Julien-en-Genevois.

LUTTER CONTRE L'AUTOSOLISME EN DÉVELOPPANT LES LIGNES DE COVOITURAGE

Les lignes de covoiturage telles que HÉLÉMAN conviennent particulièrement aux territoires ruraux et périurbains peu ou mal desservis en transport en commun. Elles sont une solution complémentaire, au covoiturage organisé via les différentes plateformes, et aux lignes de transport public. Ce service fonctionne grâce à des panneaux lumineux disposés dans la commune aux lieux de fort passage et qui indiquent la destination du passager qui attend à l'arrêt. Spontané, ce covoiturage permet aux conducteurs d'emmener un passager qui se trouve directement sur leur trajet.

LES USAGERS LA RÉCLAMENT

Grâce à l'application, le conducteur peut aussi, avant de partir, vérifier si des personnes attendent aux arrêts situés sur son trajet. HÉLÉMAN permet ainsi de se déplacer sans réservation avec des personnes qui vont dans la même direction et en même temps que vous. En 2019, la première ligne HÉLÉMAN a été expérimentée sur l'axe Valleiry-Viry-Bernex. Suite à de nombreuses demandes des habitants, (voir encadré), la ligne vient d'être prolongée jusqu'à Vulbens et Saint-Julien-en-Genevois.



La nouvelle ligne HÉLÉMAN Vuache - Genevois.

EN CLAIR

Des actions en phase avec les dispositifs nationaux :

- ➔ Depuis 2021, des campagnes régulières pour indemniser les covoitureurs
- ➔ Déploiement de plans de mobilité pour les entreprises
- ➔ Promotion du covoiturage

La pratique du covoiturage est en plein boom : en mars 2023 la barre des 13 000 trajets covoiturés a été franchie dans le Genevois français, soit 2 fois plus qu'en mars 2022.

L'inauguration a eu lieu le 27 avril dernier en présence des élus des communes desservies et des futurs usagers. Dans les mois à venir, la ligne HÉLÉMAN Faucigny, créée en 2021 et qui assure une desserte locale entre Marignier et la Roche-sur-Foron sera également prolongée pour passer la frontière et étendre son utilisation. Une nouvelle ligne sera implantée dans le Pays de Gex à l'automne prochain, poursuivant ainsi le maillage du territoire.



Marie Lepelletier,

Développeuse de communauté HÉLÉMAN

Utiliser HÉLÉMAN, c'est lutter contre ses réflexes : prendre sa voiture pour se déplacer...et ce n'est pas facile ! J'accompagne les utilisateurs pour faire le premier pas en confiance : petit-déjeuner à la borne, premier trajet ensemble, etc. Je réponds à toutes leurs questions. Le premier pas peut paraître difficile mais ensuite, on adopte un mode de déplacement pratique, économique et écologique. Aujourd'hui, c'est un geste qui compte pour l'individu comme le collectif.

HÉLÉMAN fait de la voiture, un transport collectif. Implanté sur les axes à fort trafic, ce service simple, pratique et fiable offre la possibilité de sauter le pas vers le covoiturage.

COMMENT ÇA MARCHE ?

Le service est accessible de 7h à 20h pour la ligne Faucigny et de 6h à 20h pour la ligne Vuache-Genevois, tous les jours même le week-end, excepté les jours fériés.

L'assistance téléphonique est joignable gratuitement aux horaires d'ouverture au 04 81 69 51 00 ou support@heleman.org.

JE SUIS PASSAGER

- 1 Je télécharge l'application HÉLÉMAN sur Apple store ou Google Play et je m'inscris !
- 2 J'entre ma destination et je choisis mon arrêt
- 3 J'attends à l'arrêt HÉLÉMAN
- 4 Un conducteur qui va dans la même direction vient me chercher

JE SUIS CONDUCTEUR

- 1 Je télécharge l'application
- 2 Je regarde les arrêts situés sur mon trajet et vérifie si des passagers attendent
- 3 Je peux aussi regarder les indications sur les panneaux lumineux situés sur mon trajet : "passager en attente" et "destination"



www.covoiturage-leman.org

GAIN CONDUCTEUR

0,50 €

EN HEURES DE POINTE
POUR LES TRAJETS
+ 0,75 € PAR PASSAGER
TRANSPORTÉ



INTÉRESSÉS POUR VOTRE COMMUNE ?

Vous souhaitez encourager le covoiturage dans votre commune (communication, animation, services, etc.)

Contactez :
anne.ponchon@genevoisfrancais.org



Sarah Bruyère,
Usager du service HÉLÉMAN Vuache-Genevois

Réduire le nombre de véhicules sur les routes est devenu essentiel.

Le trafic aux petites douanes est croissant, nous patientons parfois jusqu'à 12 minutes aux feux et nos villages sont encombrés : il faut réduire le nombre de véhicules. Le partage de véhicule me semblait une réponse mais en regardant les services de covoiturage, aucun n'était satisfaisant pour mes trajets quotidiens jusqu'à ce qu'Hélémán s'installe sur notre territoire. Inscrite en tant que conductrice, j'aimerais aussi être passagère mais il me faut la garantie que le service fonctionne bien même entre les heures de pointe parce que j'ai des horaires irréguliers. Nous devons de plus en plus raisonner avec solidarité, entre nous, et pour notre environnement.



Florent Benoît,
Maire de Vulbens

Offrir à chacun la possibilité de se déplacer.

Nous souhaitons évoluer vers plus de mobilité durable, il nous faut donc des infrastructures diversifiées, des propositions alternatives. L'installation des lignes HÉLÉMAN à destination de Bernex et Saint-Julien-en-Genevois devrait permettre de se déplacer autrement, avec un covoiturage un peu différent, un covoiturage de proximité qui fonctionne comme une ligne de transport collectif. Nous complétons ce covoiturage spontané par la mise à disposition de places de parking relais gratuites ou la création d'une piste cyclable qui reliera notre commune à celle de Valleiry en passant par le collège, et enfin par le prolongement de la ligne N des TPG. Ces choix ne sont pas seulement ceux d'une commune mais ceux pour tout un bassin de vie. Nos territoires sont saturés par l'autosolisme et pourtant il existe une fracture sociale de la mobilité.



ALLER + LOIN

NOS DÉPLACEMENTS

67 %

DES DÉPLACEMENTS EFFECTUÉS EN VOITURE INDIVIDUELLE SUR LE TERRITOIRE.



HAUTE-SAVOIE



45 %

DES MÉNAGES DISPOSENT DE + DE 2 VOITURES.

7 %

DES HABITANTS UTILISENT LES TRANSPORTS COLLECTIFS.



EN BREF

Lancement du fonds culturel 2023

La création d'un fonds culturel transfrontalier soutenu par le Pôle métropolitain du Genevois français, la Ville de Genève, le Canton de Genève et l'ACG a été annoncé lors des Rencontres culturelles du Grand Genève, le 1^{er} février à Divonne-les-Bains. Celui-ci complète le fonds culturel du Genevois français, initié en 2022. Ces deux fonds ont une visée commune : soutenir des actions artistiques et culturelles qui se dérouleront en 2023 ou 2024, soit sur le territoire du Genevois français, soit de part et d'autre de la frontière, à l'échelle du Grand Genève.

Les acteurs et actrices culturel·les du Genevois français et du Grand Genève : associations, artistes, collectivités locales peuvent déposer leurs projets.

Grande nouveauté, le fonds culturel transfrontalier est doté pour l'année 2023 d'une enveloppe de 100 000 €, financé à hauteur de 40 000 CHF par la Ville de Genève, 40 000 € par le Pôle métropolitain du Genevois français et 20 000 CHF par le canton de Genève. Il soutiendra les projets montés en partenariats sur les territoires Français et Suisses. Quant au fonds Genevois français, il est doté d'une enveloppe de 20 000 €, financée uniquement par le Pôle métropolitain et soutient les associations et collectivités situées sur le territoire de nos 117 communes.

L'appel à projet est lancé officiellement depuis le 3 mai. Les dossiers sont à remettre au plus tard le 15 juillet.

Les projets lauréats seront rendus officiels début octobre prochain.

- Pour déposer votre projet : www.culture-genevois-francais.org
- Pour toute question : gisele.meynet@genevoisfrancais.org



4
PROJETS

DONT
2
TRANSFRONTALIERS SOUTENUS PAR LE FONDS CULTUREL DU GENEVOIS FRANÇAIS 2022



Janvier 2023, Concertation lors du PACA Arve

© Emilie Laici

Vision territoriale transfrontalière : réaction des élus du Genevois français

est constaté. Le Genevois français est présenté comme lieu d'une urbanisation anarchique ou comme lieu de déassement de proximité pour les habitants du centre de l'agglomération, sans que les conditions de vie locales ne soient véritablement explorées.

La suite de la démarche devra permettre d'établir les équilibres territoriaux entre Suisse et France :

→ Comment respecter les objectifs de transition écologique face au modèle de développement genevois, qui exporte les externalités négatives de son développement en « France voisine » et qui protège son centre-ville des voitures et de la pollution ?

→ Les disparités sociales vont-elles s'accroître et les services à la population vont-ils être de plus en plus déséquilibrés ?

Dans toutes les agglomérations, la ville centre a des responsabilités particulières à assumer auprès du reste du territoire.

Le Canton de Genève est encore loin de loger tous ses salariés. Cela se traduit, dans le Genevois français, par une explosion démographique qui nécessite la construction de logements, mais aussi une mise à niveau continue des équipements et des services.

Les élus du Genevois français souhaitent qu'un temps nécessaire d'appropriation politique, soit pris à toutes les échelles du territoire, du Grand Genève aux communes, en passant par le Pôle métropolitain et les intercommunalités. La mise en place notamment de « fonds d'agglomération » et le financement de l'exploitation des infrastructures de mobilités doivent également être des réponses.

Pour en savoir plus : www.grand-geneve.org/vision-territoriale-transfrontaliere/

EN BREF

SCoT du Genevois français Un projet commun pour l'aménagement du territoire

Une étape majeure a été franchie le 23 mars dernier avec l'adoption à l'unanimité de la délibération de préfiguration du Schéma de cohérence territorial (SCoT) du Genevois français, commun à 5 intercommunalités : Annemasse Agglo, Pays de Gex Agglo, Communautés de communes du Pays Bellegardien, du Genevois, et Ussets et Rhône. Cette démarche, initiée sur un premier périmètre resserré, vient en réponse aux enjeux communs aux collectivités qui partagent ce même bassin de vie.

Les politiques d'aménagement du territoire du Genevois français sont actuellement morcelées, avec 7 SCoT couvrant (et dépassant parfois) le périmètre du Pôle métropolitain. La perspective de l'élaboration de ce document d'urbanisme commun permettra de mieux répondre aux besoins des habitants.

Cette première étape est indispensable pour préciser les modalités d'organisation juridiques et administratives, la vision politique, et convenir de la méthode de travail à adopter. L'objectif est d'aboutir à un potentiel transfert de la compétence SCoT au cours de l'année 2024.

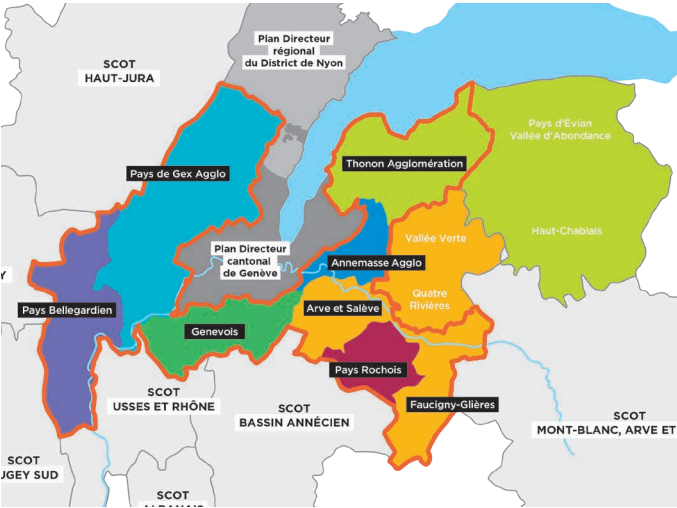
Soutien pour la production de réseaux de chaleurs renouvelables

Le Pôle métropolitain accompagne les collectivités et entreprises du Genevois français dans le cadre d'un Contrat chaleur renouvelable, pour la construction de petits et moyens réseaux de chaleurs. Ce dispositif doit permettre de doter le territoire de moyens financiers pour développer massivement les installations de production de chaleur renouvelable comprenant les dispositifs suivants : biomasse, réseaux de chaleur/froid, géothermie et solaire thermique. Les aides financières seront octroyées via le Syane (syndicat des énergies et du numérique en Haute-Savoie) et permettront de financer :

- ➔ les études préalables jusqu'à 70 %
- ➔ la création du réseau (petits et moyens), entre 30 et 65 %

Collectivités territoriales, associations, bailleurs ou entreprises peuvent en faire la demande. Cette nouvelle contractualisation avec l'ADEME, a démarré depuis le second trimestre 2023. L'accompagnement financier décidé s'établit pour 3 ans, pour un total de plusieurs millions d'euros.

En savoir plus :
www.genevoisfrancais.org/chaleur-renouvelable
Contact : chaleur.renouvelable@genevoisfrancais.org



Un travail particulier sera mené pour convenir le cas échéant, dans un même temps, des modalités de l'adhésion de la Communauté de communes Ussets et Rhône au Pôle métropolitain du Genevois français. Cette condition préalable est indispensable pour intégrer le SCoT du Genevois français.

En savoir plus : www.genevoisfrancais.org/wp-content/uploads/CommuniquePresse_Comite-syndical_23mars2023.pdf

DES NOUVELLES DE...



LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES FAUCIGNY GLIÈRES : un 4^e défi mobilité

La CCFG organisait pour la 4^e année consécutive son défi mobilité du 28 mars au 29 avril 2023. Cet événement sensibilise les habitants et salariés à l'utilisation des modes de transport alternatifs à la voiture individuelle. La CCFG et ses partenaires ont remis aux participants des carnets de bord mobilité à remplir. Des prêts d'équipements au choix (vélo à assistance électrique) ou des abonnements gratuits à Proximité ont été proposés. Le service d'autopartage HÉLÉMAN doublait également les indemnités conducteurs pendant cette période. Cette action, soutenue par l'ADEME dans le cadre du programme AVELO2, vise à encourager le développement de politiques cyclables.

En savoir plus :
www.ccfg.fr/actualite/8427/8933-defi-mobilite.htm

EN BREF



© Labon

22 lauréats sélectionnés par l'incubateur de projets ID CUBE en 2023

Dispositif porté par InnoVales (Saint-Pierre-en-Faucigny) et développé sur l'Ain, la Haute Savoie et la Savoie, ID CUBE accompagne des projets à impact social et environnemental positif. Les projets en phase d'émergence, sont aidés pour la définition de leur modèle économique, la construction de leur stratégie commerciale ou encore une étude de marché. L'incubateur permet également aux entrepreneurs de lever des fonds et de rechercher des partenariats pour financer le développement de leur projet. Chaque année, le Pôle métropolitain soutient ID CUBE à hauteur de 85 800 €.

Sur 61 projets auditionnés, ce sont 22 lauréats qui ont été sélectionnés pour la promotion des incubés ID CUBE 2023, parmi lesquels 8 sont situés sur le Genevois français :

- ➔ CERESTIA (collecte de matériaux de construction)
- ➔ Atelier Eco Mobilité (vélos à assistance électrique au quotidien)
- ➔ Fab Octorium (tiers-lieu Annemasse)
- ➔ Ferme de Rolland (tiers-lieu rural)
- ➔ Football Ecologie (accompagnement des clubs dans la transition écologique)
- ➔ La maison des enfants extraordinaires (formation pour prévenir l'apparition des troubles)
- ➔ PARALLELE / Architecture Intérieure (rénovation avec matériaux biosourcés)
- ➔ Un brin d'air (service pour les personnes exclues)

Tout savoir sur ID CUBE : www.innovales.fr/metiers/incubateur-id-cube

EXP'AIR : Quand les collégiens enquêtent sur la qualité de l'air

Animation pédagogique de sensibilisation à la qualité de l'air, EXP'AIR poursuit son parcours dans les collèges du Genevois français. Créée à l'origine par le canton de Genève, EXP'AIR avait été adapté et proposé côté français par le Pôle métropolitain du Genevois français, dans le cadre de PACT'AIR, programme transfrontalier sur la qualité de l'air.

L'animation s'adresse aux élèves de 4^e et 3^e et a pour objectif de leur faire découvrir à travers une enquête, des informations objectives liées à la thématique de la pollution de l'air pour établir ensuite les liens de cause à effet entre la qualité de l'air et la santé au quotidien. A l'issue de l'animation, chacun prend conscience de son rôle pour changer les choses et découvre un ensemble de gestes qui peuvent contribuer à l'amélioration de la qualité de l'air.



Vous souhaitez accueillir l'animation EXP'AIR dans le collège de votre commune ?

- ➔ Pour la Haute-Savoie, contact auprès d'InnoVales (04 50 07 58 38)
- ➔ Pour l'Ain, contact auprès de l'ALEC 01 (04 74 45 16 46)

La Fresque du Climat se déploie auprès des élus

Les directeurs de service de Thonon Agglomération ont été les premiers à participer en janvier à la Fresque du Climat, proposée par le Pôle métropolitain, suivi en février-mars par les élus municipaux d'Annemasse Agglo et de la Communauté de communes du Pays bellegardien. Le déploiement continue aujourd'hui auprès des élus d'Arve et Salève, de Thonon Agglomération, du Pays Rochois, du Genevois, ainsi que de Pays de Gex agglo.

Les premiers retours font ressortir l'envie d'agir collectivement. A l'issue de l'atelier, le questionnaire sur les politiques publiques à prioriser à l'échelle locale et autour des Plans climats air énergie territoriaux, reste central. Une analyse des ateliers et des fiches repères permettra prochainement de compléter ce travail et de faciliter la mise en œuvre des actions dans les collectivités.



© Gilles BERTRAND

Élus du Pays bellegardien lors d'un Atelier Fresque du climat à Champfromier, mars 2023.

COMMENT S'INSCRIRE ?

- ➔ Chaque intercommunalité propose aux élus municipaux les dates des ateliers,
- ➔ Les inscriptions aux ateliers se font :
 - o via un formulaire papier à l'issue de la présentation de la démarche en conseil municipal
 - o ou via un formulaire en ligne communiqué par l'intercommunalité.

En savoir plus :
www.genevoisfrancais.org/fresque
Contact :
laure.fabiani@genevoisfrancais.org

DEPUIS FÉVRIER

PLUS DE
200 ÉLUS
ONT PARTICIPÉ AUX ATELIERS
FRESQUE DU CLIMAT

AGENDA

3 MAI - 15 JUILLET

Appel à projets pour le fonds culturel 2023

23 MAI

Atelier Culture et transition

Fresque du numérique

9h - 12h30 | Saint-Julien-en-Genevois (Arande)

1^{ER} JUIN

Table Ronde du Grand Genève #2

Développer un projet de collaboration transfrontalière

7h45 - 9h45 | CCIG Genève

8 JUIN

2^e journée métropolitaine de l'habitat

9h - 12h | Valserhône

12 JUIN

Atelier Culture et transition

Penser les expositions de manière durable

14h - 17h30 | Musée d'ethnographie - Genève

22 JUIN

Comité syndical

20h

29 JUIN

Rencontres des communicants du Genevois français

9h - 16h | Divonne-les-Bains



Un groupe d'étudiants en réflexion sur le projet « Pitch Simulator ».

Boost challenge
Étudiants en mode entrepreneurs

Un défi pour booster l'entrepreneuriat et l'innovation

Le Boost Challenge « étudiants en mode entrepreneurs » a rassemblé le 4 avril dernier des jeunes en formation et des entrepreneurs du Genevois français. Durant un après-midi, chaque entrepreneur a mis au défi une dizaine d'étudiants pour l'aider à résoudre des problématiques qu'il rencontre dans son entreprise. Que ce soit en matière de renouvellement de concept, de développement de produits, d'amélioration marketing, ou encore de recrutement, les jeunes ont su endosser le rôle d'entrepreneur et mettre à profit leur créativité pour apporter des solutions concrètes directement transposables en entreprise.

Une collaboration « gagnant-gagnant » qui a permis aux entreprises de repartir avec de nouvelles perspectives de développement.

Boost Challenge fait partie intégrante de la démarche Grand Forma, dans le cadre du rapprochement formation supérieure-entreprise et du soutien à l'innovation.

Tout savoir sur le Boost Challenge : www.grandforma.fr/actualite/post/boost-challenge

Retrouvez toute l'actualité du Pôle métropolitain du Genevois français

